

ARTICLES RESTREINTS & INTERDITS

Expéditions
domestiques

Toutes les expéditions ne sont pas identiques. Il est important de savoir quelles marchandises nécessitent une approbation spéciale avant que nous ne les prenions en charge et quels articles nous n'expédions pas du tout.

En tant qu'expéditeur, il vous incombe de veiller à ce que votre expédition soit conforme aux normes réglementaires et aux exigences de Day & Ross.

Biens usages

Certains articles et marchandises, tels que les articles ménagers, les effets personnels ou d'autres biens d'occasion, présentent un risque plus élevé de dommages lorsqu'ils voyagent dans un réseau de distribution de fret classique. La pratique industrielle veut que ces articles soient traités « aux risques de l'expéditeur » (vos propres risques) car ils nécessitent une manutention spéciale et ne sont pas adaptés à un environnement de fret général.

Articles restreints

Les articles restreints nécessitent l'approbation de nos équipes chargées des opérations, de la sécurité et de la conformité, des affaires juridiques ou de la gestion des risques. Si votre expédition contient l'un des articles soumis à restrictions énumérés ci-dessous, contactez-nous avant de demander une cotation ou de créer une expédition.

- Alcool (bière, spiritueux, vin)
- Animaux/Poissons antiquités
- Œuvres d'art (peintures, sculptures, statues, etc.)
- Carburant
- Batteries
- Garage/portes basculantes
- Verre (feuilles)
- Expéditions surdimensionnées
- Granit/Marbre
- Augmentation de la valeur de l'expédition*. Des autorisations spéciales sont nécessaires au-delà de 2 \$/lb.
- Plantes vivantes en quantité LTL nécessitant un service de contrôle de la température
- Instruments négociables
- Biens usagés (y compris les articles ménagers et les effets personnels)
- Pianos
- Expéditions de foires commerciales
- Batteries usagées
- Tabac

*Contactez votre représentant des ventes pour plus d'informations



Articles interdits

Day & Ross **n'expédie aucun des articles interdits** énumérés ci-dessous.

- Véhicules personnels (voitures, bateaux, motos, etc.) (à l'exclusion des expéditions B2B)
- Noir de carbone
- Pièces de monnaie ou devises
- Collections (timbres, argent, cartes, etc.)
- Déchets dangereux
- Restes humains/corps/parties de corps/cendres
- Tous les produits du cannabis (y compris les plantes de cannabis, les graines ou les matières premières en vrac et non transformées)
- Poids excessif (les expéditions ne peuvent pas dépasser la capacité des équipements disponibles pour traiter l'expédition)

Marchandises dangereuses

- Classe 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9 - **Aucune restriction**
- Marchandises dangereuses classe 6.2 - **Interdites**
- Matières radioactives pouvant faire l'objet d'une plaque Classe 7 - **Interdites**, à l'exception des produits qui satisfont à la règle 1.17 du TMD et qui ne nécessitent pas de plaque (par exemple, les détecteurs de fumée, le matériel d'argentage et l'équipement médical).

Vous avez besoin d'aide ?

Consultez notre page [Conseils](#) pour savoir comment étiqueter et emballer votre marchandise afin d'éviter les dommages.

[Contactez](#) l'un de nos professionnels de la vente pour savoir si nous pouvons expédier votre marchandise.